



Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Office de l'agriculture et de la nature

INFORAMA
KOBÉ, Fachstelle stofflicher Gewässerschutz
Waldhof
4900 Langenthal
+41 31 636 42 40
kobe@be.ch
www.inforama.ch

P.P. B Post CH AG
4900 Langenthal

CLÔTURE NPR 2024

Pour la clôture NPr 2024 également, la période de calcul coïncide avec l'année civile dans le canton de Berne.

- **La date-butoir pour les inscriptions NPr dans le Suisse-Bilanz 2024 est le 31 décembre 2023.**
- **La période de calcul va du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.**
- **Les documents NPr doivent être remis d'ici au 31 août 2024.**

Démarches à effectuer

Veillez réaliser votre calcul NPr conformément à la convention NPr que vous avez sélectionnée dans GELAN. Utilisez à cet effet les données concernant vos animaux et votre fourrage pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

- Poules pondeuses : calcul linéaire, version 2.6

Nous pouvons effectuer ce calcul à votre place si vous le désirez. À cet effet, vous devez nous envoyer les données de l'année civile 2022 concernant votre fourrage (somme des livraisons) et l'effectif moyen de vos animaux ainsi que celles concernant l'inventaire fourrager au 1^{er} janvier 2023 et au 31 décembre 2023.

Nous vous recommandons fortement de nous remettre votre calcul NPr d'ici à la fin du recensement de printemps GELAN. Veuillez dans tous les cas respecter la date limite du 31 août 2024 pour nous remettre vos documents, faute de quoi un rappel payant vous sera adressé.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Téléphone 031 636 42 40

E-mail kobe@be.ch

Cordialement,

INFORAMA, équipe KOBE

Tabea Stäubli, David Burkhalter, Markus Gammeter